

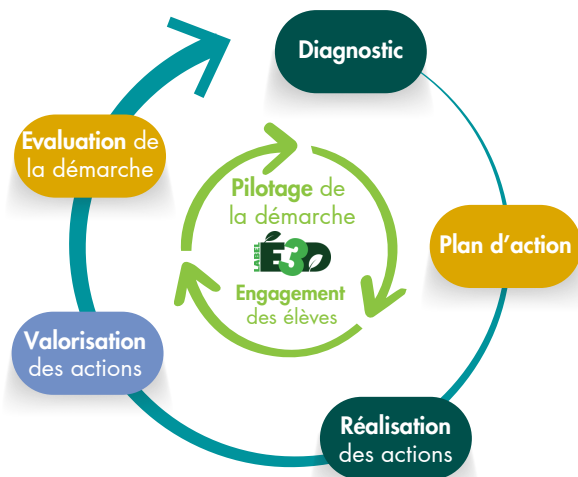
# MEMO

## Labellisation E3D 2026



### C'est quoi la démarche E3D ?

La labellisation « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) a été développée par le Ministère en 2013 pour reconnaître et encourager les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable.



Cette démarche participe à l'EDD, en faisant de l'établissement un lieu d'apprentissage global du développement durable.

Il s'agit en cela d'une **approche transversale** à l'échelle de l'établissement tout entier, en établissant une continuité entre les enseignements, les actions et projets pédagogiques, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire (consommation d'eau et d'énergie, collecte des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.), tout en s'ouvrant sur l'extérieur, notamment sur le territoire et ses acteurs, par le **partenariat**.

La démarche « E3D » **se conjugue avec l'ensemble des éducations transversales**, non seulement l'éducation au développement durable, mais aussi l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation artistique et culturelle et l'éducation aux médias.

[En savoir plus, avec des exemples et des ressources](#)

### Comment obtenir le Label E3D ?

Le Label E3D, **valable 3 ans**, atteste le niveau d'engagement dans la Démarche E3D. Il se décline en **3 niveaux**.

L'école ou l'établissement sollicite le label auprès de la Mission académique EDD. Une commission académique étudie par la suite les demandes de labellisation.

La démarche peut être compatible avec d'autres démarches de labellisation de l'Académie (Label égalité filles-garçons, Label Edu-santé).

A ce jour, 855 établissements et écoles sont labellisés dans l'Académie.

Le **formulaire de demande de labellisation E3D 2026-2029** est ouvert du **9 mars** au **20 avril**.

[Tous les détails avec les critères, les documents demandés et le lien vers le formulaire](#)

### Comment être accompagné dans sa demande ?

L'équipe académique propose une **visio-flash** pour répondre à vos questions le **jeudi 26 mars** de **12h30 à 13h**

[Lien de connexion](#)

### Comment obtenir une labellisation de territoire ?

Un territoire éducatif E3D est constitué de plusieurs écoles et établissements agissant ensemble pour le développement durable, sur leur territoire partagé et avec leurs partenaires.

[En savoir plus sur la labellisation de territoire](#)

### Contact

Florence Bouteloup, IA-IPR, Cheffe de mission EDD ; Matthieu Remblière, Chargé de mission EDD  
mission.edd@ac-versailles.fr ; [Page LinkedIn de la Mission académique EDD](#)